

## DEC212381INSU

Décision portant cessation de fonctions de Monsieur Denis MOURARD et nomination de Monsieur Stéphane MAZEVET aux fonctions de directeur de l'unité mixte de service intitulée « OBSERVATOIRE DE LA COTE D'AZUR » (OCA).

### LE PRESIDENT-DIRECTEUR GENERAL,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 24 janvier 2018 portant nomination de M. Antoine PETIT aux fonctions de président du Centre national de la recherche scientifique ;

Vu l'arrêté du ministère de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation en date du 2 juin 2021 portant nomination du directeur de l'Observatoire de la côte d'Azur ;

Vu la décision DEC201923DAJ du 6 novembre 2020 portant organisation et fonctionnement des unités du CNRS ;

Vu la décision n° DEC171285DGDS en date du 21 décembre 2017 portant renouvellement de l'unité mixte de service intitulée « Observatoire de la côte d'Azur » (OCA) ;

Vu la décision n° DEC201749INSU en date du 28 octobre 2020 portant sur la nomination de Monsieur Denis MOURARD aux fonctions de directeur par intérim de l'unité susvisée ;

Vu l'accord de la tutelle ;

Vu l'avis du conseil de laboratoire ;

### DECIDE :

#### Article 1er

I. À compter du 2 juin 2021, il est mis fin aux fonctions de Monsieur Denis MOURARD, directeur par intérim de l'unité mixte de service susvisée.

II. À compter de cette même date, Monsieur Stéphane MAZEVET, Personnel chercheur des EPIC au CEA, est nommé directeur de l'unité mixte de service susvisée pour la durée fixée dans la décision DEC171285DGDS portant renouvellement de l'UMS2202.

#### Article 2

La présente décision sera publiée au Bulletin officiel du CNRS.

Fait à Paris, le 22/07/2021

  
Le Président-Directeur Général  
Antoine PETIT